PLR.Les Libéraux-Radicaux, Neuengasse 20, 3011 Berne

Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
DDPS
CH-3003 Berne

Berne, le 12 janvier 2026 / VM
Stratégie multicanaux

Expédition électronique : recht@babs.admin.ch

Stratégie multicanaux pour l'information, l'alerte et l'alarme

Prise de position du PLR.Les Libéraux-Radicaux

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de nous exprimer dans le cadre de la consultation de l'objet mentionné ci-dessus. Vous trouverez ci-dessous notre position.

Au nom du PLR Suisse, nous souhaitons exprimer notre soutien au projet de modification de la loi sur la protection de la population et la protection civile (LPPCi) visant à mettre en œuvre une Stratégie multicanaux pour l'information, l'alerte et l'alarme. Cependant, nous souhaitons émettre quelques critiques.

La stratégie multicanaux pour l'information, l'alerte et l'alarme apparaît comme particulièrement utile dans un contexte d'évolution technologique et des comportements médiatiques de la population alors que la situation sécuritaire en Europe se dégrade et que le système central Polyalert arrive en fin de vie et doit être remplacé d'ici 2035.

Le projet du Conseil fédéral ne tient pas suffisamment compte de la nécessité de maintenir la radio d'urgence IPCC qui est la seule pouvant être capté dans les abris pour la population. Le maintien de ce système semble primordial avant que la diffusion cellulaire ne soit pleinement opérationnelle. À cet, le maintien de la radio d'urgence IPCC historiquement diffusé sur la FM irait de pair avec l'acceptation de la motion 25.3950 par les chambres fédérales visant à ce que le délai de désactivation soit repoussé jusqu'à fin 2031 au plus tôt.

De plus, il apparaît nécessaire que la mise en place de la diffusion cellulaire soit accélérée afin de combler une lacune opérationnelle majeure dans l'alerte de la population. Cette nécessaire accélération dans la mise en place de la diffusion cellulaire avait déjà été soulignée dans la motion Riniker 21.4152 acceptée par les Chambres fédérales.

Par ailleurs, le Conseil fédéral se doit de clarifier la nouvelle subsidiarité entre la Confédération et les cantons dans le cadre de la stratégie multicanaux. En effet, il est primordial que la

nouvelle répartition dans la gestion des sirènes se fasse de manière uniforme et ne laisse pas la place à 26 solutions cantonales différentes.

Enfin, concernant les coûts liés aux investissements et à l'exploitation, le PLR Suisse est d'avis que de nombreuses précisions doivent être apportées quant à l'utilisation des fonds et l'estimation à +/- 30% n'est pas satisfaisante et a besoin d'être précisée.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos arguments, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos plus cordiales salutations.

PLR.Les Libéraux-Radicaux

Le coprésident	La coprésidente	Le secrétaire général
Benjamin Mühlemann	Susanne Vincenz-Stauffacher	Jonas Projer
Conseiller aux États	Conseillère nationale	